Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

GIREPAM

Plan d'interprétation pour l'extrême sud de Corse

Conservatoire du littoral

San Ghjuvani

DOUBLEVÉBÉ 2019

La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au cœur de la Méditerranée

Synthèse patrimoniale réalisée pour le Plan d'interprétation des patrimoines du Conservatoire du littoral pour l'Extrême-Sud de la Corse,
dans le cadre de GIREPAM

Le Conservatoire du littoral et WB tiennent à remercier les personnes qui ont aimablement apporté leur soutien précieux et leurs différents savoirs pour la réalisation de toutes les synthèses patrimoniales, notamment :
François Canonici
Michel Tercé
La mairie de Bonifacio
L'Office de l'Environnement de la Corse

***WB** – Grahy – 43230 Vals-le-Chastel*
Contact : cecile@wbrecup.com

© Conservatoire du littoral
Délégation Corse
Rue du juge Falcone
20200 BASTIA
www.conservatoire-du-littoral.fr

San Ghjuvani : plage de rêve, taffoni… et vestiges archéologiques

A proximité de la plage de San Ghjuvani, à 2 mètres de profondeur, de beaux taffoni sous-marins, formes d'érosion des boules de granite typiques d'un littoral au climat chaud et sec, sont une illustration de la montée du niveau de la mer depuis plusieurs milliers d'années : le phénomène de taffonisation est une forme d'érosion particulière qui se produit à l'air libre, en présence de sel, de chaleur, d'humidité. La présence de taffoni sous l'eau ne peut donc signifier qu'une chose : la mer était autrefois plus basse.
Les vestiges archéologiques sont une preuve supplémentaire de ce phénomène de montée des eaux : l'implantation des édifices semble compatible avec un niveau de la mer sensiblement plus bas que son niveau actuel.

Le site archéologique de la petite pointe de San Ghjuvani a fait l'objet de fouilles à la fin des années 1980 et de nouvelles prospections en 2014, permettant de préciser les données : à l'époque romaine, un petit ensemble d'habitats ruraux s'établit sur cette avancée protégée du golfe de Figari. Entre le IVe et le VIe siècles de notre ère, deux basiliques et un baptistère sont bâtis à proximité de l'habitat, tandis qu'un troisième édifice cultuel est élevé sur la plage, à 300 mètres du site principal, avec peut-être une fonction funéraire. Le plan des basiliques est typique de l'époque paléochrétienne, une nef rectangulaire flanquée d'une abside, tandis que le baptistère est, conformément aux usages de ce temps, un simple bassin carré entouré de 4 colonnettes. Vers le XIe siècle, le baptistère est reconstruit dans le style roman : il est doté d'une abside et d'un bassin rond. A la même époque, une quatrième chapelle est construite sur la plage, à proximité de l'ancien édifice, sur un rocher qui s'avance dans la mer.
Dans sa *Géographie*, écrite à l'époque d'Hadrien, au IIe siècle de notre ère, Ptolémée situait l'oppidum de Ficaria (qui donna son nom à la commune de Figari) en ce point de la carte. San Giovanni était-il donc l'antique Ficaria, dotée d'un port à l'époque romaine ? L'ensablement progressif et la montée du niveau de la mer pourraient être un argument en ce sens, mais les données manquent pour interpréter avec certitude le complexe rural et ecclésial paléochrétien puis médiéval de San Giovanni.

Chapelle de San Ghjuvani, vue aérienne

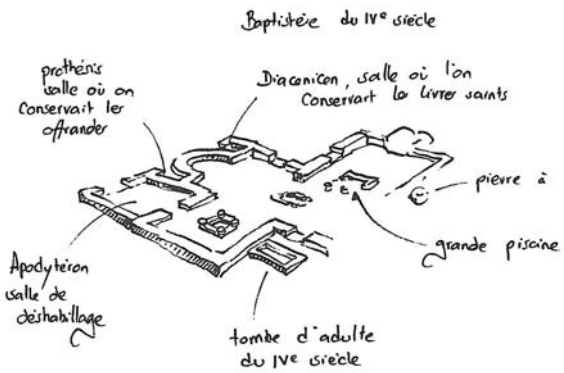

Libre reconstitution du site / plan du baptistère (sans validation scientifique)

Chapelle funéraire / Chapelle sur la plage

Malheureusement, aucune reconstitution probable des bâtiments n'a été produite par les services archéologiques. On se trouve donc relativement démuni sur ce site archéologique pourtant majeur pour l'histoire médiévale de la Corse littorale.

Les tours génoises

Si San Ghjuvani est le principal site archéologique de l'ensemble des terrains du Conservatoire sur le territoire au regard de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, d'autres édifices ou sites méritent une attention.

L'absence de village important dans l'arrière-pays bonifacien, l'importance de la fortification de la citadelle, principal point d'intérêt pour les Génois, a eu pour conséquence le faible nombre de tours littorales sur tout ce secteur, puisqu'on n'en trouve que trois :

- la tour de Canisgionu (Ulmetu),
- la tour de Caldarellu
- la tour de Sant'Amanza, presque entièrement ruinée

La tour de Caldarellu en point de mire depuis San Ghjuvani

Toute proche du site de San Ghjuvani, **la tour de Caldarellu**, qui dépendait de la juridiction de Bonifacio, a été édifiée à la fin du XVIe siècle : elle était un poste avancé de la citadelle de Bonifacio, protégeant l'entrée de la baie de Figari, et servait également à contrôler et sécuriser la pêche au corail, qui se développait alors dans ce secteur de la Corse. Simplement couronnée de créneaux, sans mâchicoulis, elle dispose d'une bretèche protégeant la porte d'accès. Désignée aux XVIIe et XVIIIe siècles « tour de Figari », elle se situe sur le territoire de la commune de Pianottoli-Caldarellu, qui en est propriétaire. Inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, elle appartient à la commune, qui en réserve l'accès. Elle fut occupée par Roger Grogean, découvreur de la Préhistoire corse.

Les deux autres tours appartiennent au Conservatoire du littoral :

- la tour de Canisgionu, récemment restaurée, se dresse à l'extrémité de la pointe du même nom, protégeant l'anse de Furnellu. Elle est un relais, en relation avec la tour de Roccapina, toute proche au nord-ouest.
- Sur la façade est des Bouches, la tour de Sant'Amanza est réduite à l'état de ruines.

Ces trois tours donnent un aperçu du système de défense mis en place par les génois aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les tours étaient gardés par des *torregianni* (la plupart du temps deux ou trois hommes), souvent mal armés, payés par les communautés locales qu'ils étaient chargés de prévenir lors de l'arrivée de navires ennemis. Le paiement s'effectuait souvent en nature (pain notamment), les torregiani assurant leur subsistance par la pêche. Leur efficacité était liée à leur connaissance des navires : il fallait savoir distinguer une galère turque d'un navire génois, l'ennemi principal étant le pirate barbaresque, que l'empire turc envoyait piller et capturer des esclaves, et surtout pouvoir évaluer les manœuvres accomplies par le navire. C'est la raison pour laquelle d'anciens marins étaient engagés comme torregiani. Cette longue histoire de piraterie touchant les côtes corses a conditionné l'implantation des villages corses dans les hauteurs, à l'abri du maquis.

Mais contrairement à d'autres secteurs de la Corse (Sartène, Algajola…), ce secteur sud n'a pas été marqué par des événements profondément et collectivement traumatisants, comme le fut le sac de Sartène en 1583. Pour autant, certains lieux gardent la mémoire des Barbaresques, telle la plage de Mariola, entre Roccapina et Canisgionu, qui évoquerait une jeune fille prénommée Mariola, enlevée par les pirates.

L'archéologie plus ancienne

Dans la Seconde moitié du deuxième millénaire B.C. (âge du Bronze) se développe dans le sud de la Corse ce qu'on appelle la « culture torréenne », dont la marque caractéristique est la construction de *torre*, équivalents, pour la corse et souvent de taille plus réduite, des *nuraghe* sardes. Ces constructions de pierre assez monumentales ont été largement fouillées et documentées et révèlent l'organisation d'une société hiérarchique organisée en petites chefferies dominées par une classe de guerrier (ce que semblent suggérer les fameuses statues de Filitosa). Un site torréen occupé de l'âge du Bronze au premier âge du Fer est présent sur les hauteurs du golfe de Figari, sur la commune de Caldarellu (pas de publication trouvée sur ce site).

Un site mésolithique est présent sur le site de Canisgionu, non loin de la tour : il s'agit du seul habitat mésolithique de plein air fouillé en Corse, composé de plusieurs cabanes habitées une époque où le niveau de la mer était bien plus bas et les îlots des Moines une presqu'île.

Ces deux sites, certes importants pour l'histoire de la Corse, ne se visitent pas : le site de Canisgionu, sur la dune, a été réenfoui après les fouilles, afin d'être préservé. Une évocation en est faite sur une table d'information en lave émaillée installée par le Département de Corse-du-Sud en 2017.

SOURCES

Daniel Istria, *Pianottoli-Caldarello – SanGiovanni 2014 – Prospection diachronique n°1357*, ADLFI

GIREPAM
Gestion intégrée des réseaux écologiques à travers les parcs et les aires marines.

Cofinancé par le Fonds Européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de la coopération territoriale européenne du programme Interreg Italie-France Marittimo 2014-2020.

L'enjeu partagé des partenaires italiens et français est d'améliorer la conservation des milieux marins et côtiers et plus particulièrement des habitats et des espèces du bassin méditerranéen.
Le résultat visera à une amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées et à la création de conditions favorables à la préservation et à la mise en valeur des espaces naturels.

GIREPAM a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes et de leur rapport avec la nature en les sensibilisant et donc en les rendant plus attentives aux ressources et services qu'elle offre. Il vise notamment à :

- Améliorer l'état de conservation de la mer et des côtes en France et en Italie ;
- Sensibiliser le public et les acteurs socio-économiques à la valeur du patrimoine environnemental ;
- Rapprocher les citoyens de la nature ;
- Accroître et améliorer le niveau de protection des espaces naturels ;
- Créer et promouvoir de nouvelles opportunités d'emploi : les *green & blue jobs*.

GIREPAM réunit 2 pays, 5 régions (PACA, Ligurie, Toscane, Corse et Sardaigne) et 16 partenaires (aires marines et côtières protégées, Collectivités territoriales, Etablissements publics, Universités et Instituts de recherche). La région Sardaigne est chef de file du projet.

http://interreg-maritime.eu/fr/web/girepam/projet